

Étude économique de l'Islande, 2008

Quels sont les principaux enjeux ?

Que faire dans le domaine de la politique monétaire ?

Comment le gouvernement pourrait-il contribuer à stabiliser l'économie ?

Est-ce que des modifications du cadre de ciblage de l'inflation seraient utiles ?

Est-ce qu'il est nécessaire de renforcer le cadre de la politique budgétaire ?

Comment améliorer l'efficacité du secteur de la santé par rapport à son coût ?

Est-ce qu'il y a d'autres domaines d'action requérant attention ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

L'Observateur ocde

Résumé

À la suite de réformes structurelles d'envergure et de grands projets d'investissements directs étrangers, l'économie islandaise a connu plusieurs années de rapide expansion, qui se sont soldées par d'importants déséquilibres internes et externes. Tandis que la croissance a ralenti et que les déséquilibres se sont atténués, le processus d'ajustement a été inégal, l'évolution des salaires, l'amélioration des conditions financières et les mesures gouvernementales ranimant la demande et les pressions inflationnistes en 2007. L'économie fait preuve de flexibilité et de résilience mais demeure vulnérable aux variations de l'état d'esprit des investisseurs étrangers, comme en témoigne la récente instabilité du taux de change et des prix des actions. Le principal enjeu pour les pouvoirs publics, dans le court terme, consistera donc à rétablir la stabilité macroéconomique en œuvrant sans relâche pour la résorption des déséquilibres. Il faudra en outre s'employer à renforcer la capacité des politiques monétaire et budgétaire de réduire l'instabilité économique et d'éviter la résurgence de déséquilibres majeurs afin d'aider l'Islande à conserver un taux de croissance satisfaisant. À moyen terme, les pressions sur les dépenses s'intensifieront et les autorités devront s'attaquer principalement à la réforme du système de santé. Malgré une situation budgétaire globalement favorable, les soins de santé (financés essentiellement par l'État) représentent une source majeure de pressions sur les dépenses publiques. Les résultats en matière de santé sont excellents, mais le système est coûteux, et il est sans doute possible d'en améliorer l'efficacité par rapport au coût. Les principales questions abordées dans la présente *Étude* sont les suivantes :

Rétablir rapidement l'équilibre économique

- Faire comprendre très clairement que la Banque centrale n'hésitera pas à durcir encore les conditions monétaires si cela est nécessaire pour ancrer les anticipations inflationnistes au niveau de l'objectif officiel. Afin de

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de l'Islande pour 2008. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

promouvoir la crédibilité et l'efficacité de la politique monétaire, il serait souhaitable que les membres du gouvernement respectent l'indépendance de la Banque centrale en ce qui concerne l'élaboration de sa politique.

- Tant que la demande restera excessive et que les pressions inflationnistes persisteront, éviter toutes mesures budgétaires expansionnistes. De même, dans la mesure du possible, mettre en route progressivement les nouveaux grands projets à forte intensité d'énergie, lesquels, en tout état de cause, ne doivent pas démarrer sans avoir fait l'objet d'une évaluation préalable des coûts et avantages (y compris de l'impact sur l'environnement), dans un cadre général et transparent.

Renforcer le cadre de la politique macroéconomique

- Une fois l'inflation stabilisée, consolider le « processus de cadrage budgétaire » en adoptant des plafonds pluriannuels contraignants de dépenses nominales compatibles avec l'objectif d'inflation. Mettre en place des règles budgétaires similaires pour les collectivités locales, y compris des limites de dépenses. Cela renforcerait la contribution de la politique budgétaire à la stabilisation macroéconomique ainsi que l'adhésion de l'opinion publique à l'objectif d'inflation.
- Une fois l'inflation ramenée durablement au niveau fixé comme objectif, on pourrait envisager d'affiner le cadre de ciblage de l'inflation (ajuster la variable de l'objectif, par exemple).
- Réformer le Fonds public de financement du logement (FFL), qui non seulement fausse l'affectation des ressources mais aussi nuit à l'efficacité de la politique monétaire et contribue aux déséquilibres. Au minimum, faire payer au FFL un droit correspondant à l'avantage que lui confère la garantie de l'État. En outre, il est recommandé de dissocier ses fonctions sociales de ses activités de gros sur le marché, les objectifs sociaux étant pris en charge par des transferts ciblés.

Améliorer l'efficacité du secteur de la santé par rapport à son coût

- Faciliter la prestation de services privée, qui ne représente qu'un quart des services de santé financés par l'État, et ouvrir le secteur à la concurrence afin d'en améliorer l'efficacité et d'élargir l'éventail de choix des patients. Envisager un recours accru au ticket modérateur pour éviter que la concurrence entre fournisseurs, dans un contexte de partage des coûts inexistant ou très faible, n'entraîne une surconsommation de services médicaux. Ces mesures atténueraient aussi les pressions sur les finances publiques.
- Renforcer le rôle de l'État en tant qu'acheteur de services de santé, en fixant des plafonds de dépense publique, en accélérant l'analyse coût-efficacité des principaux services et en mettant en place des systèmes de financement par activité.
- Réduire encore le recours aux soins hospitaliers coûteux et en accroître l'efficacité, et prendre des mesures pour abaisser le coût élevé des produits pharmaceutiques en favorisant l'utilisation de médicaments génériques. ■

Quels sont les principaux enjeux ?

L'Islande a une économie prospère et flexible. Avec un revenu par habitant qui s'est accru deux fois plus vite que celui de la zone OCDE depuis le milieu des années 90, elle se classe maintenant au cinquième rang des pays membres, dépassant de plus d'un quart la moyenne OCDE. Cette performance impressionnante est due à de vastes réformes structurelles qui ont permis de déréglementer et d'ouvrir l'économie, laissant libre cours au dynamisme des entreprises, comme en témoigne leur expansion conquérante à l'étranger. L'accélération de la croissance s'est toutefois accompagnée d'une accentuation des tensions et des déséquilibres dans l'économie. La libéralisation des marchés financiers facilitant l'accès au crédit pour un coût moins élevé, l'écart positif entre la demande globale et la production potentielle s'est creusé, malgré un afflux massif de travailleurs étrangers, si bien que l'inflation et le déficit extérieur ont fait un bond. L'Islande a le taux d'endettement extérieur le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Cela rend l'économie vulnérable aux changements d'humeur des investisseurs étrangers, surtout dans un contexte de fragilité des marchés financiers mondiaux.

Le tour restrictif donné aux politiques macroéconomiques et l'achèvement de grands projets d'investissement liés à l'aluminium ont ralenti l'activité économique et la croissance a quasiment marqué le pas au cours de l'année se terminant au premier trimestre 2007. Elle a toutefois rebondi par la suite, l'évolution des salaires, l'amélioration des conditions financières et les mesures gouvernementales expansionnistes prises ayant ranimé la demande et les pressions inflationnistes. En particulier, la réduction précédemment annoncée des impôts sur le revenu des personnes physiques et sur la consommation, conçue comme une réforme structurelle visant à accroître l'efficacité, n'a pas contribué à la stabilisation économique à court terme. De plus, les conditions de crédit du Fonds de financement du logement ont été assouplies avant les élections générales de mai, mais cette mesure a été inversée après les élections. Les conditions sur les marchés financiers se sont de nouveau dégradées à la suite des turbulences internationales survenues en août 2007, et l'action monétaire a été encore resserrée à l'automne face à la dégradation des perspectives d'inflation. L'activité économique semble donc devoir faiblir de nouveau au cours de la période à venir et manquer de vigueur jusqu'à fin 2009. D'ici là, l'apparition d'un écart de production négatif devrait ramener l'inflation au voisinage de l'objectif officiel tandis que le déficit de la balance courante devrait se rétrécir petit à petit. Pourtant, ce scénario d'ajustement progressif est entouré de risques et d'incertitudes considérables liés, en particulier, au prochain cycle de négociations salariales et à la sensibilité du pays aux chocs extérieurs, comme en témoigne l'instabilité du taux de change.

Par conséquent, le principal enjeu à court terme pour les autorités est de progresser régulièrement sur la voie de la réduction des déséquilibres internes et externes. ■

Que faire dans le domaine de la politique monétaire ?

L'inflation déborde l'objectif officiel fixé à 2 ½ % depuis le milieu de 2004. S'il est vrai que la politique du logement a nui à l'efficacité de la politique monétaire (voir plus loin), il faut dire que la Banque centrale a parfois hésité à relever les taux d'intérêt. Elle a grandement amélioré sa stratégie de communication – elle publie désormais une trajectoire de taux d'intérêt compatible avec l'objectif d'inflation. Mais avec le recul, il est clair que les décideurs publics ont réagi trop lentement aux nouvelles informations et ont fait preuve d'un optimisme excessif à l'égard des perspectives d'inflation. Pendant la majeure partie de 2007, la politique monétaire est restée inchangée, avant de prendre de nouveau un tour restrictif en fin d'année. Ce changement de cap a été motivé par des estimations initiales qui surévaluaient la décélération de l'activité ainsi que par des incertitudes liées aux fortes réductions des quotas de pêche et aux effets de l'évolution des marchés financiers internationaux. À partir du milieu de l'année, pourtant, la demande des ménages et l'inflation ont donné des signes de reprise. L'évolution internationale a contribué à une hausse marquée des taux d'intérêt et, plus récemment, des taux débiteurs réels. Néanmoins, *la politique monétaire devra rester restrictive jusqu'à ce que les anticipations inflationnistes soient fermement ancrées au niveau de l'objectif d'inflation.* Cela est indispensable pour réduire au minimum les effets de second tour des hausses de salaires ou de la dépréciation du taux de change. *Il serait également souhaitable que les membres du gouvernement respectent l'indépendance de la Banque centrale en ce qui concerne l'élaboration de sa politique, car cela renforcerait la crédibilité et l'efficacité de l'action publique.*

La crise de liquidité internationale a aggravé l'incertitude concernant les perspectives d'évolution économique, du fait que les marchés vont sans doute rester instables dans l'avenir proche. Jusqu'à présent, les institutions financières de l'Islande ont bien résisté à la tempête, même si une plus grande aversion au risque a majoré le coût de l'emprunt pour les banques islandaises. S'il est vrai que leur rapide expansion a fait naître des craintes au sujet de la stabilité financière, les organismes de surveillance et de notation jugent le système financier généralement sain. Les tests de stress semblent indiquer que les banques disposent de capitaux suffisants pour résister à des chocs de grande ampleur sur le crédit et le marché. Ces scénarios ne tiennent cependant pas compte des effets de second tour de ces chocs. *Les autorités devraient donc poursuivre les efforts en vue d'améliorer l'évaluation du risque et la surveillance du système financier.* ■

Comment le gouvernement pourrait-il contribuer à stabiliser l'économie ?

Avec le recul, il apparaît clairement que les allègements d'impôts du début de 2007 ont assoupli prématurément l'orientation de la politique budgétaire. Même si le solde budgétaire des administrations publiques est toujours largement excédentaire, on estime qu'il a diminué de quelque 2 points de PIB en 2007 (pour revenir aux alentours de 4 %). Le projet de budget pour 2008 prévoit une nouvelle contraction de l'excédent (à environ 1 % du PIB), avec une augmentation des dépenses de 8 % en termes réels, due pour un quart à l'accroissement des investissements publics, ceux de l'administration centrale étant quasiment doublés. Cette hausse rapide des dépenses risque d'abaisser le rapport coût-efficacité de ces investissements et dépasserait très probablement la capacité d'absorption de l'économie. *Par conséquent, il faudrait modérer l'augmentation prévue de l'investissement public.* Dans la mesure où l'augmentation des dépenses vise à contrer les effets sur les pêcheurs de la réduction des quotas de prises de poissons, accroître l'investissement en capital humain (dans le recyclage professionnel, par exemple) semblerait être une réponse mieux adaptée. *Il importe de freiner la progression des salaires dans le secteur public lors du prochain cycle de négociations et d'éviter de nouvelles initiatives sur le front des dépenses.*

Les grands projets d'investissement liés à l'aluminium ont de l'importance tant du point de vue de la stabilisation que du point de vue de la prospérité à moyen terme. Ils expliquent en partie les déséquilibres actuels, et les nouveaux projets risquent d'être lancés avant le retour à la stabilité économique. Le nouveau gouvernement a promis de les programmer de façon à promouvoir la stabilité économique. Il a aussi annoncé qu'aucun nouveau projet ne serait mis en route avant l'établissement d'un plan directeur concernant l'utilisation future de l'énergie. Ce moratoire ne s'applique cependant pas aux projets ayant déjà fait l'objet d'études ou d'autres autorisations et concerne seulement ceux qui sont entièrement nouveaux. Une évaluation généralement positive de l'Agence nationale de planification laisse à penser que les travaux sur un des projets (représentant un investissement équivalant à 10 % du PIB) pourraient démarrer prochainement. Dans la mesure du possible, *les nouveaux grands projets d'investissement à forte intensité d'énergie devraient être engagés après que les déséquilibres macroéconomiques auront été corrigés.* D'une manière plus générale, ces investissements publics à grande échelle sont par nature risqués, et même s'ils apparaissent rentables, ils génèrent d'importants passifs éventuels pour l'État. Faute de transparence, il est impossible de déterminer si les compagnies d'utilité publique obtiennent des rendements suffisants au regard de l'utilisation des ressources naturelles, des coûts environnementaux et des risques qu'elles prennent. *Aucun nouveau grand*

projet à forte intensité d'énergie, y compris ceux qui en sont déjà à la phase de planification, ne devrait être mis en route avant d'avoir fait l'objet d'une évaluation préalable des coûts et avantages (y compris les impacts sur l'environnement et les effets intergénérationnels) dans un cadre général et transparent.

La politique du logement a eu un effet déstabilisant sur l'économie. L'assouplissement des critères d'octroi de crédits et la modification des stratégies de financement du Fonds public de financement du logement (FFL) ont déclenché une concurrence effrénée avec les banques privées au milieu de la décennie, entraînant une baisse des taux réels du crédit hypothécaire tandis que la Banque centrale tentait de durcir les conditions monétaires par des relèvements du taux directeur. Au milieu de 2006, à la suite des turbulences sur les marchés financiers qui se sont traduites par un net repli du taux de change, les conditions de prêt du FFL ont été resserrées, mais cette mesure a été inversée avant les élections générales de 2007 par décision du gouvernement, avant d'être rétablie par la suite. *Le Fonds de financement du logement doit opérer sans intervention de l'État et s'abstenir de prendre des mesures qui compliquent les efforts de stabilisation des autorités monétaires.* En fait, le FFL, qui peut emprunter à des taux moins élevés grâce à la garantie de l'État, empêche une concurrence loyale et fausse l'affectation des ressources en subventionnant l'activité dans le secteur du logement. La réforme de la politique du logement ne doit pas être retardée davantage. *Afin d'uniformiser les conditions de concurrence, il faudrait supprimer la garantie accordée par l'État pour les obligations du FFL ou faire payer au FFL un droit couvrant le coût de cette garantie publique.* Les objectifs sociaux du FFL peuvent être atteints de façon plus transparente et avec un meilleur rapport coût-efficacité par le biais de transferts ciblés. ■

Est-ce que des modifications du cadre de ciblage de l'inflation seraient utiles ?

Le cadre de ciblage de l'inflation adopté par la Banque centrale d'Islande et la politique de communication de la Banque correspondent, à bien des égards, aux meilleures pratiques dans ce domaine. Certains aspects du cadre pourraient néanmoins être améliorés au fil du temps afin de mieux tenir compte de l'instabilité inhérente de l'économie islandaise et d'aider à éviter des fluctuations inutiles de l'emploi et de la production. Certes, ce serait sans doute aller à l'encontre du but recherché que de modifier les règles du jeu avant que l'inflation n'ait été durablement ramenée au niveau retenu comme objectif. Cependant, une fois que ce sera fait, il y aurait peut-être avantage à modifier le cadre. En particulier, il faut mettre davantage l'accent sur les anticipations inflationnistes, qui ont une influence déterminante sur les taux d'intérêt à long terme. *Les déclarations d'orientation de la banque centrale devraient souligner davantage l'importance des anticipations*

inflationnistes, qui devraient toujours rester fermement ancrées même si l'inflation effective s'écarte de l'objectif. Il serait aussi souhaitable de réviser la méthodologie utilisée pour imputer le flux de services des résidences principales entrant dans la mesure cible de l'inflation. Du fait que la composante logement de l'indice cible des prix reflète les taux hypothécaires, un durcissement monétaire tend malheureusement à relever l'indicateur cible de l'inflation. Il est difficile d'adopter une méthode d'équivalence locative pour les résidences principales car le marché locatif islandais est relativement peu développé. Toujours est-il que la question devra être abordée, peut-être dans le contexte des travaux connexes entrepris à l'échelle européenne. Pour modifier l'indice cible, il faudra certainement revoir le niveau d'inflation ciblé. ■

Est-ce qu'il est nécessaire de renforcer le cadre de la politique budgétaire ?

Depuis le début des années 90, l'Islande applique une méthode de « cadrage budgétaire » fondée sur une approche descendante et, ces dernières années, elle a aussi publié des prévisions budgétaires à moyen terme et des lignes directrices concernant la croissance des dépenses en termes réels. Cela n'a cependant pas permis d'enrayer la dérive des dépenses, qui limite le rôle potentiel de stabilisation de la politique budgétaire. Il faut donc à l'évidence renforcer le cadre. Le gouvernement le reconnaît et a l'intention de soumettre des propositions au Parlement lors de sa session de printemps. Selon la Cour des comptes, un certain nombre de ministères et d'organismes publics ont dépassé à plusieurs reprises leurs budgets annuels de dépenses et ce, sans grandes conséquences, en dépit des réglementations existantes. Le manque de discipline en matière de dépenses tient notamment au fait que le « cadrage budgétaire » n'est pas valable pour plusieurs années, ce qui résoudrait le problème de la dérive des dépenses. Lorsqu'il existe des plans à moyen terme, ils servent, dans la pratique, de prévisions plutôt que de moyen de restriction budgétaire. De plus, les objectifs de dépenses réelles sont très généraux et permettent d'importants dépassements en termes nominaux, liés souvent à des hausses de salaires. *L'adoption d'un cadre budgétaire comportant des plafonds obligatoires de dépenses nominales à moyen terme pour chaque ministère renforcerait la discipline en matière de dépenses, améliorerait l'action anticonjoncturelle de la politique budgétaire et serait plus compatible avec le cadre de ciblage de l'inflation.* Des plafonds nominaux compatibles avec l'objectif fondés sur les prévisions d'inflation de la Banque centrale accroîtraient la transparence et donc le respect des règles budgétaires ; cela renforcerait également l'adhésion de l'opinion publique à l'objectif de maîtrise de l'inflation. *Même si on laisse les stabilisateurs automatiques jouer leur rôle (du moins du côté des recettes), il ne*

semble guère judicieux d'utiliser l'investissement public comme instrument de gestion de la demande. Il faudrait au contraire cibler l'investissement public de façon à renforcer le potentiel de croissance de l'économie. L'expérience de l'Islande comme celle d'autres pays semble indiquer que les problèmes de programmation et de mise en œuvre font de l'investissement un piètre moyen de stabilisation. Au lieu de tenter d'adapter l'investissement public aux besoins conjoncturels perçus, il faudrait mettre en œuvre les dépenses selon des plans à moyen terme établis à partir d'une analyse coûts/avantages minutieuse et indépendante. Les allègements des impôts directs (mais non des impôts indirects) qui sont souhaitables dans l'avenir pour des raisons d'efficacité devraient aussi s'inscrire dans le cadre d'une stratégie à moyen/long terme, qui devrait comporter des objectifs chiffrés du solde budgétaire (un excédent sur le moyen terme, par exemple) ou des niveaux appropriés de dette publique par rapport au PIB.

Les règles budgétaires au niveau des collectivités locales ont aussi besoin d'être renforcées. Les municipalités représentent un tiers des dépenses publiques totales et plus de la moitié de l'investissement public total. S'il est vrai que le taux de l'impôt sur le revenu perçu par les collectivités locales est plafonné, les paiements de péréquation augmentent automatiquement en fonction des recettes de l'administration centrale, et les municipalités ne se sont pas privées, encore moins que l'administration centrale, d'utiliser les recettes inespérées de la forte expansion économique pour financer des dépenses supplémentaires. L'État a entamé des négociations avec les autorités locales afin de trouver une solution à ces problèmes, offrant des allègements de dette et des paiements de péréquation accrus en échange d'un plafonnement de la croissance de la dette et des dépenses réelles (investissement compris). En principe, les règles budgétaires applicables à l'administration centrale devraient être imposées aux collectivités locales afin que les objectifs nationaux de dépenses et de stabilisation soient atteints. Il faut toutefois tenir compte de la diversité des municipalités, et surtout de leurs caractéristiques démographiques très différentes, ainsi que des coûts qu'entraîne la nouvelle législation de l'administration centrale. ■

Comment améliorer l'efficacité du secteur de la santé par rapport à son coût ?

Nonobstant un accroissement tendanciel des dépenses publiques, les finances publiques sont en meilleure forme que dans beaucoup d'autres pays. L'endettement public est relativement faible (même si l'État a un niveau comparativement très élevé d'engagements hors bilan) et les caisses de retraite professionnelles et des fonctionnaires, entièrement capitalisées, limitent les effets du vieillissement de la population. Il y a cependant certains domaines où les pressions sur les dépenses resteront fortes,

en particulier le secteur de la santé, largement financé par l'État, ce qui laisse penser que les autorités devraient chercher à dégager des excédents budgétaires. La dépense par habitant au titre des soins de santé a augmenté davantage, en moyenne, que dans les autres pays de l'OCDE et bien plus vite que le revenu par habitant de l'Islande. Même si les prévisions à long terme sont entourées d'incertitudes considérables, elles semblent indiquer que, avec le vieillissement et l'alourdissement des coûts médicaux, les dépenses publiques de santé pourraient atteindre 15 % du PIB d'ici à 2050 si des mesures de restriction ne sont pas prises. Certes, l'Islande est un pays riche qui peut se permettre de dépenser beaucoup pour les soins de santé. Cependant, même si le PIB par habitant dépasse la moyenne OCDE d'environ un quart, la faible part des soins de santé privés fait que les dépenses publiques de santé par habitant dépassent déjà de 40 % le niveau de référence de l'OCDE, alors même que la structure démographique est encore très favorable. *Compte tenu des perspectives d'évolution des dépenses publiques de santé et des conséquences à en attendre pour les finances publiques, les autorités doivent étudier la possibilité d'améliorer le rapport coût-efficacité et prendre les mesures nécessaires à cet effet.*

Bien entendu, il faut veiller à maintenir la haute qualité des soins et l'état de santé enviable de la population islandaise. L'espérance de vie en Islande est l'une des plus élevées au monde. La mortalité périnatale et infantile y est la plus basse et la mortalité maternelle est quasiment nulle. Les Islandais peuvent compter rester en bonne santé pendant environ 90 % de leur (longue) vie. Les récents indicateurs de la qualité des soins (taux de survie pour certaines maladies et taux de décès à l'hôpital, par exemple) font aussi apparaître l'Islande sous un jour très favorable. Cependant, selon certaines estimations économétriques, qui prennent en compte toute une panoplie de déterminants de la santé, il semble que, en raison de rendements d'échelle décroissants, toute amélioration marginale de la santé s'obtient à un prix très élevé, alors qu'il devrait être possible de maintenir l'excellent état de santé actuel à des niveaux plus bas d'utilisation des ressources et des dépenses. De fait, même si la géographie et la répartition de la population de l'Islande justifient probablement une proportion de travailleurs de la santé supérieure à la moyenne, les ratios de personnel semblent excessifs par rapport à ceux des autres pays.

Il existe plusieurs solutions pour accroître l'efficacité des dépenses dans le secteur de la santé. Il faudrait lever les obstacles à la prestation de services privée, qui ne représente qu'un quart des services de santé financés sur

fonds publics, et ouvrir le secteur à la concurrence. Cependant, lorsque des services sont confiés au secteur privé, les autorités doivent avoir les compétences et les ressources nécessaires pour concevoir des contrats appropriés et suivre les résultats. Pour éviter qu'un choix élargi pour le patient ne stimule outre mesure la demande de services, il faudrait mettre en place des systèmes de partage des coûts lorsqu'il n'y a pas et réformer ceux qui existent déjà lorsqu'ils n'incitent pas suffisamment à l'économie (dans le cas des produits pharmaceutiques, par exemple). Cela allégerait aussi la pression sur les finances publiques. En outre, ou sinon, il faudrait envisager un mécanisme de filtrage permettant d'orienter les patients vers le niveau de soins le plus approprié. Le financement par activité dans les hôpitaux, qui représentent une grande part des dépenses de santé en Islande, devrait être accéléré et mis en œuvre avec soin. Dans un cadre réglementaire solide, le système de paiement prospectif lié à la production peut encourager les fournisseurs de services à réduire au minimum les coûts sans nuire à la qualité des soins si les prix correspondants sont fixés correctement et si la qualité est convenablement contrôlée. Les autorités n'exploitent pas toujours la possibilité d'améliorer l'efficacité qu'offre un degré élevé de centralisation. Ce qu'il faut, de toute évidence, c'est établir des priorités pour les dépenses publiques de santé, sur la base d'une analyse coût-efficacité des différents types de services. L'État doit par ailleurs user davantage de son pouvoir, en tant que principal acheteur de services de santé, pour réduire les coûts, en exerçant une pression à la baisse sur les prix ou en privilégiant les services moins onéreux. Des réformes allant dans ce sens devraient contribuer grandement à combler le déficit d'efficacité manifeste du système de santé islandais. ■

Est-ce qu'il y a d'autres domaines d'action requérant attention ?

Un autre domaine dans lequel il est possible de mieux rentabiliser les investissements est celui de l'éducation. Sachant que l'Islande dépense plus par élève que la plupart des autres pays de l'OCDE, les résultats scolaires, mesurés par les tests du PISA, sont décevants. De plus, ces résultats ont tendance à se dégrader au fil du temps par rapport à une référence OCDE. Comme il a été indiqué dans l'Étude précédente, *la politique de l'éducation doit être centrée sur la qualité des enseignants et non sur leur effectif.*

Par ailleurs, certains secteurs, en particulier l'agriculture et l'énergie, font exception à la tendance générale à la libéralisation des marchés. Le soutien agricole est parmi les plus élevés de la zone OCDE et fait obstacle au changement structurel. *Afin d'alléger la lourde charge qui pèse sur les consommateurs et les contribuables, il faudrait réduire le soutien à l'agriculture, surtout*

les paiements aux agriculteurs qui créent le plus de distorsions, et abaisser encore le niveau de protection du marché.

La Compagnie nationale d'électricité, qui appartient à l'État, assure le gros de la production d'électricité du pays et le secteur de l'énergie est soumis à des restrictions en matière de participations étrangères. *Il serait souhaitable que la Compagnie nationale d'électricité se défasse de ses activités de production, afin d'uniformiser les conditions de concurrence et de réduire l'exposition des contribuables aux risques des grands projets d'investissement.* Les investissements à forte intensité d'énergie, on l'a vu, ont un impact notable sur l'environnement et, même si elles font appel aux énergies renouvelables, les fonderies d'aluminium produisent des émissions non négligeables. Par conséquent, *il convient d'évaluer avec soin si l'Islande devrait demander des exemptions supplémentaires pour de grands projets si la Convention de Kyoto est prorogée.* ■

**Pour plus
d'informations**

Pour de plus amples informations à propos de cette Synthèse, veuillez contacter :

Patrick Lenain, tél. : +33 1 45 24 88 07, courriel : patrick.lenain@oecd.org ou

Andrea De Michelis, tél. : +33 1 45 24 87 32,

courriel : andrea.demichelis@oecd.org ou consulter www.oecd.org/islande.

Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante :

www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco.

Perspectives économiques n° 82, décembre 2007. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/Economic_Outlook.

Réformes économiques : Objectif croissance – Édition 2007. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/croissance/objectifcroissance2007.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.